

Prolongation des contrats des agents constatateurs : les députés socialistes Hugues Bayet, Daniel Senesael, Jean-Claude Maene et Virginie Gonzalez se réjouissent que le Gouvernement wallon ait dégagé une solution

Suite aux nombreuses interventions des députés PS depuis plusieurs semaines au Parlement wallon, le groupe socialiste se réjouit que le Gouvernement wallon ait décidé de dégager des moyens pour la prolongation des contrats de ces 65 agents jusqu'au 31 décembre 2011.

La délinquance et les incivilités environnementales sont de véritables problèmes de société. Pour y remédier, le 5 juin 2008, le Parlement a adopté un décret visant à lutter contre ce type de délinquance et ces incivilités. Même si économiquement et environnementalement parlant, les « petites » incivilités environnementales ne portent pas un préjudice majeur à la Wallonie, il n'en demeure pas moins qu'en matière d'image et de sentiment de fierté, la propreté des espaces publics est fondamentale.

Parmi les dispositifs mis en place pour lutter contre cette délinquance, figurait la possibilité, pour les communes, d'engager, avec le soutien de la Wallonie, des agents constatateurs. Convaincus de l'efficacité du travail mené par ces agents et conscients du problème que représentait le reconduction de leur contrat, des parlementaires PS (**Hugues Bayet, Daniel Senesael, Jean-Claude Maene et Virginie Gonzalez**) ont depuis février dernier interpellé les Ministres concernés afin de les inciter à prendre au sérieux cette situation.

La Déclaration de Politique Régionale prévoit en effet qu'en ce qui concerne la répression de la délinquance environnementale, le Gouvernement poursuivra les efforts engagés en faveur d'une sanction rapide et dissuasive vis-à-vis de ces incivilités. Il veillera à assurer les interactions nécessaires entre la Région wallonne et les autorités locales... Avec la non-reconduction de ces contrats, on pouvait s'interroger sur la concrétisation de cet objectif.

Le groupe socialiste estime qu'une première étape est franchie avec la reconduction des contrats. Il insiste néanmoins pour que les Ministres concernés envisagent une solution structurelle en matière de lutte contre les infractions environnementales.

Sylviane Wilante
Attachée de presse Groupe **PS**
Parlement wallon & Parlement de la Communauté française

GSM. : + 32.(0)473 87.15.55
Tél : +32.(0) 81 25.94.69
Fax : + 32.(0)81.23.09.45